ouest france

MAI 2019

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

Les Saltimbanques joueront « Les Vieux Murs » les samedi 11 et dimanche 12 mai.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les Fous du Roy montent sur les planches

La troupe, composée de groupes de jeunes, adolescents et adultes, monte sur scène les samedi 11 et dimanche mai.

Le temps de monter sur les planches est proche pour les acteurs de la troupe de théâtre saint-légeoise Les Fous du Roy. Avant de donner deux représentations, dans la salle de théâtre du Puy-Saint-Bonnet, les samedi 11 et dimanche 12 mai, chacun profite des dernières répétitions pour parfaire son rôle.

L'association compte 41 adhérents, dont 35 enfants. Ils sont répartis en 5 groupes : les Troubadours (7-8 ans), les Ménestrels (9-10 ans), les Saltimbanques (11-12 ans), les Gens du jardin (15-17 ans) et le Petit Théâtre de l'impasse (adultes).

Pour les plus jeunes, il s'agit de l'unique représentation de l'année. Les adolescents ont déjà eu l'occasion de jouer la pièce « A chœur ouvert » au Jardin de verre, à Cholet, à l'occasion du tour de chauffe des Arlequins. *« L'auteur de la pièce qu'ils interprètent, Jean-Paul Hallais, coprésidait le festival des Arlequins. Il leur a fait la surprise de venir les voir jouer. Les jeunes ont ressenti une émotion intense au moment où il est venu les féliciter pour leur prestation »*, confie Jean-Luc Aubry, acteur de la troupe des adultes.

Les adultes ont également eu l'occasion de monter sur la scène du Jardin de verre, en mars, lors du festival de théâtre amateur Le Temps de jouer. La mise en scène est assurée par Babeth Terrien, pour les jeunes, et Elisabeth Arnaud pour les ados et les adultes.

À NOTER

Le programme

Samedi, à 20 h : « Au Secours mon bébé » et « Le Tapis magique » par les Ménestrels ; « Les Vieux Murs » par les Saltimbanques ; et « A chœur ouvert » par les Gens du jardin.
Dimanche, à 14 h 30 : « Les Vieux Murs » par les Saltimbanques ; « L'Examen » par les Troubadours ; et « Un Courant alternatif » par Le Petit Théâtre de l'impasse.
Tarifs : adultes, 8 € ; 12-18 ans, 5 € ; 4-11 ans, 3 €. Pass 2 jours : adultes, 12 € ; 12-18 ans, 8 € ; 4-11 ans, 5 €.
Réservations : 02 41 75 90 37.

Le Petit Théâtre de l'impasse interprétera « Un Courant alternatif », le dimanche 12 mai.

Le Courrier de l'ouest

3 mai 2019

Ocsigène entend œuvrer pour tous les publics

Saint-Léger-sous-Cholet — Afin de bien montrer l'étendue de ses services, au-delà des personnes en difficulté, Ocsigène complète son nom avec la mention de centre socioculturel intercommunal.

L'idée

Le centre social intercommunal Ocsigène se dénomme désormais Ocsigène centre socioculturel intercommunal. Une décision adoptée dernièrement, à l'occasion d'une assemblée générale, **« afin de mettre les statuts en adéquation avec le fonctionnement du centre, et la volonté de montrer qu'il est ouvert à l'ensemble de la population, tout en portant une attention particulière au public en difficulté »**, précise le directeur Lionel Neau.

Objectif ? Mieux cibler le rôle et les actions d'Ocsigène, qui œuvre à La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne, Bégrolles-en-Mauges et Saint-Léger-sous-Cholet. Avec 676 adhérents, dont 329 jeunes et 30 associations, le centre a connu **« un développement important de son activité »**, souligne le président Jean-Marie Guérineau.

Le centre touche également 150 jeunes rencontrés à l'occasion de missions. **« Il s'agit d'aller au-devant d'eux, d'une part pour se faire connaître, mais aussi pour cibler leurs attentes afin de leur proposer des animations en adéquation ».**

Répartis par tables de huit à dix, les participants à l'assemblée générale ont pu débattre avec les responsables du désormais centre socioculturel intercommunal, notamment au sujet des activités développées par Ocsigène. | CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Coopérative jeunesse

Globalement, Ocsigène est identifié comme un lieu où l'on accompagne les projets des citoyens (atelier robotique, groupe de réduction des déchets, etc.). **« Ce n'est pas que développer du service »**, assure pourtant le bureau.

Les associations le sollicitent aussi pour communiquer au travers du bulletin *Inf'Ocsigène*, pour un soutien logistique (démarches administratives) ou matériel, avec la mise à disposition d'équipements. Les groupes Repair'café, retraite active et transport solidaire fonctionnent, quant à eux, en autonomie. Au total, **« 170 personnes participent quotidiennement à la vie du centre »**. Soit plus de 7 000 heures de travail en 2018.

Dans le cadre du bien vieillir et pour aider à conserver son autonomie, les ateliers mémoire, la sophrologie et le qi gong ont également contribué à l'évolution du centre vers les seniors. Par ailleurs, la coopérative jeunesse de service, lancée en 2018, verra le jour cet été grâce au soutien financier des collectivités, entreprises, institutions et mécènes, et par un autofinancement.

Ocsigène, qui réalise actuellement une œuvre collective afin d'être mieux identifié, rappelle qu'il propose aussi un service de chèques-vacances, en fonction du quotient familial. **« Le centre est un partenaire qui apporte son aide tant pour résoudre des difficultés que pour monter et faire évoluer des projets,** résume Jean-Marie Guérineau, **pour une population qui fourmille d'idées. »**

ouest france

3 mai 2019

Ange et Jules, élus du conseil municipal des enfants, avec Magalie Tignon, conseillère municipale.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Un forum pour sensibiliser au handicap

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants proposent un forum pour informer et « dissiper les préjugés ».

Le 11 mai, de 9 h à 12 h, la salle des sports de la rue de la Vendée sera le théâtre d'un forum sur le handicap, initié par les élus du conseil municipal des enfants (CME), encadrés par Magalie Tignon, conseillère municipale. Le slogan : « Tous différents, tous semblables ».

« Au départ, l'une de nos camarades, Maïwen, a proposé de mettre en place une action de sensibilisation à l'autisme. Nous avons décidé d'étendre son idée au handicap dans sa globalité », expliquent Ange et Jules, élus du CME.

Handisport

Pendant le forum, les jeunes élus proposeront aux personnes valides de se mettre en situation de handicap, au travers d'animations. *« Nous voulons montrer la faculté qu'ont les handicapés à s'adapter à la vie quotidienne. Et nous souhaitons informer pour dissiper les préjugés que certains valides peuvent avoir,* précisent Ange et Jules. *Certains comportements nous choquent aussi, comme lorsque l'on voit des conducteurs, dans la commune, garer leurs véhicules sur les trottoirs. Ils empêchent le passage des poussettes et des fauteuils roulants. »*

Le forum rassemblera de nombreux stands : démonstration de basket en fauteuil, de tir à l'arc handisport, initiation à l'écriture Braille et au langage des signes, présentation de matériels et de véhicules adaptés au handicap… L'école publique des Bois évoquera également le handicap au travers de saynètes. L'école Saint-Charles exposera des panneaux.

Gratuit, ouvert à tous. Le public sera accueilli et guidé par les élus du CME.

Le Courrier de l'ouest

4 mai 2019

Les écoliers mobilisés pour le forum handicap

Saint-Léger-sous-Cholet — Au nom du conseil municipal des enfants, Ange et Jules expriment les motivations qui les ont conduits à organiser une matinée pour gommer les différences.

Entretien

Ange et Jules, du conseil municipal des enfants (CME) qui organise un forum sur le handicap, baptisé « Tous différents, tous semblables », samedi 11 mai.

Qu'est-ce qui a motivé votre choix pour ce sujet ?

Au départ, c'est Maïwenn (élue elle aussi) qui avait lancé l'idée. Elle avait proposé une action pour sensibiliser à l'autisme. Nous avons discuté avec l'ensemble du groupe et nous avons élargi au handicap en général. Puis nous avons voté en janvier, et le projet a été retenu.

Avez-vous été directement confronté au handicap, ou au manque de respect pour une personne en situation de handicap ?

Oui, plus ou moins, dans nos familles. Mais on voit aussi des gens, souvent des ados d'ailleurs, qui fixent ou dévisagent des personnes qui marchent mal, par exemple.

Même nous, nous avons parfois fait comme les copains. Et après, on s'en veut. On ne doit pas avoir un regard différent sur la personne handicapée, c'est le message que nous voulons faire passer.

Pour vous, est-ce de la méconnaissance ?

Nous le pensons. Il faut vaincre les préjugés en informant, c'est la raison de notre démarche. D'autant que les personnes handicapées s'adaptent bien à la vie malgré le handicap. Elles ont beaucoup de volonté. Il y a également des talents qui peuvent ressortir dans certains cas, comme le sport.

Et pour vous, que manque-t-il à Saint-Léger ? Des choses à apporter ?

Quelques trottoirs pas toujours adaptés, et toujours trop de voitures qui stationnent dessus ! Il manque peut-être un marquage podotactile sur un passage piétonnier.

Au programme du forum : démonstrations, animations et jeux. Stand de chien guide d'aveugle, avec l'association Voir à deux, stand Voir ensemble avec animation lecture et écriture en braille, handi basket en fauteuil, tir à l'arc handisport, Carisport (film sur l'asso et présentation de matériel), diaporama sur l'accessibilité dans la commune, présentation de véhicules adaptés, l'autisme présenté par une éducatrice spécialisée avec des ateliers, stand Sour'hear avec atelier de langage des signes, et la participation des écoles.

Les jeunes élus du CME seront présents pour accueillir les visiteurs.

Samedi 11 mai, de 9 h à 12 h, forum d'information sur le handicap, salle de sport de Saint-Léger-sous-Cholet.

En présence de Magalie Tignon, élue adulte référente du conseil municipal des enfants, Jules et Ange présentent l'affiche du forum d'information sur le handicap.

| Crédit photo : Ouest-France

ouest france

4 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Les jeunes troupes prochainement sur scène

Les jeunes des Troubadours en répétition, sous la houlette de Babeth Terrien.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Les jeunes et adultes des Fous du Roy vont investir, durant un week-end, la scène du théâtre du Puy Saint-Bonnet. Le théâtre saint-légeois compte cinq troupes formées par tranches d'âges. Les trois pour enfants, Troubadours, Ménéstrels et Saltimbanques, travaillent avec Babeth Terrien. Celle des ados, les Gens du jardin, et celle des adultes, le Petit théâtre de l'impasse, sont animées par Élisabeth Arnaud.

Les Ménestrel, Saltimbanques et Gens du jardin joueront le samedi, tandis que les Troubadours, le Petit théâtre de l'impasse et à nouveau les Saltimbanques monteront sur scène le dimanche.

Les pièces et sketches joués par les différentes troupes relèvent de la comédie, à destination d'un public familial. Avec du mystère, des étincelles, des surprises et, forcément, des rebondissements !

Samedi 11 mai, à 20 h, et **dimanche 12 mai,** à 14 h 30, au théâtre du Puy-Saint-Bonnet. Tarifs sur place : 8 €, réduit 5 € (12 à 18 ans) et 3 € (4 à 11 ans). Pass 2 jours : 12 €, 8 € et 5 €. Infos et réservations au 02 41 75 90 37.

ouest france

5 mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Maison de l'enfance : des bénévoles pour le conseil d'administration

L'Association enfance loisirs animations (AELA) gère les activités liées à la petite enfance et l'enfance. Lundi, elle a convié ses membres à une assemblée générale extraordinaire (AGE), avant l'assemblée générale ordinaire.

Devant les difficultés à recruter des volontaires pour intégrer le conseil d'administration, les responsables ont soumis l'idée de valoriser le travail des bénévoles, à l'occasion de l'AGE. *« Il est important de continuer à assumer la gestion des activités »*, souligne Cédric Devaux, coprésident. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Extension en fin d'année

L'AGO a fait état d'un bilan de l'année plutôt positif, avec 233 familles adhérentes. Au niveau du multi-accueil, la fréquentation a été de 84 enfants, dont 61 en halte-garderie. Côté accueil périscolaire, le nombre des participants est en hausse, notamment le mercredi. *« Nous sommes en constante évolution avec une fluctuation irrégulière de fréquentation*, précise Marilyse Pouvreau, directrice de la Maison de l'enfance, qui se réjouit de la prochaine extension, pour laquelle les travaux devraient débuter en fin d'année. *Une fois la construction terminée, les enfants et le personnel gagneront en confort. »* Dès la rentrée 2019, les parents pourront inscrire ou désinscrire les enfants deux jours avant la date prévue. Le développement des actions avec des partenaires, dans le cadre du Plan mercredi, va se poursuivre.

L'accueil de loisirs sans hébergement a concerné 137 enfants pendant les petites vacances, et 175 pour la période des vacances d'été.

La Maison de l'enfance va fêter son dixième anniversaire au cours d'une journée d'animation, le 6 septembre.

L'Association enfance loisirs animations a tenu une assemblée générale extraordinaire.

Le Courrier de l'ouest

6 mai 2019

L'enfance loisirs à la recherche de bénévoles

Saint-Léger-sous-Cholet — 233 familles adhérent aux différents services de l'Association enfance loisirs animations (Aela), dont la gestion est assurée bénévolement à la maison de l'enfance.

La maison de l'enfance est gérée par l'Association enfance loisirs animation, l'Aela. « **Beaucoup ne le savent pas et pensent que c'est municipal** », rappelle Cédric Devaux, coprésident avec Émilie Besnier. Il leur semble important « **qu'elle reste au sein d'un tissu associatif** ».

Il leur faut donc trouver les moyens de valoriser le bénévolat, afin d'attirer des volontaires. Une décision actée en assemblée générale extraordinaire. « **C'est une structure qui tourne bien et saine financièrement** », rapporte Marilise Pouvreau, directrice et coordinatrice.

L'association Aela, coprésidée par Cédric Devaux et Émilie Besnier (à droite), souligne la stabilité du personnel à la maison de l'enfance. Elle a toutefois besoin de bénévoles pour étoffer son bureau.

| Crédit photo : Ouest-France

Belle fréquentation

233 familles adhérent aux différents services. « **Nous avons des retours très positifs des parents, tant par rapport au personnel que pour la coordinatrice** », souligne Cédric Devaux, évoquant les temps pédagogiques initiés et mis en place par le bureau pour les salariés. « **Ils permettent de prendre le temps d'organiser le travail, de faciliter la mise en place des activités et des projets.** »

Concernant la fréquentation, le multi-accueil (crèche, halte-garderie) a reçu 84 enfants, dont 61 en halte-garderie. Les sorties, notamment au centre équestre d'Andrezé (nouveauté), sont reconduites. Une estrade ergonomique pour les repas sera prochainement installée pour le confort des enfants et des salariés.

L'accueil périscolaire a, quant à lui, touché 262 enfants, avec une forte hausse le mercredi (149). Ils sont par ailleurs 137 durant les petites vacances, et 175 durant celles d'été, à fréquenter l'accueil de loisirs sans hébergement. Il y a enfin les matinées récréatives où se rencontrent entre 14 et 25 enfants, encadrés par 8 à 12 assistantes maternelles.

L'agrandissement de la maison de l'enfance, destiné à l'accueil périscolaire, est en bonne voie. « **Le dossier est bien avancé. Les travaux devraient débuter en fin d'année** », précise Marilise Pouvreau, ravie que la structure ait été associée à la réflexion. En attendant la maison de l'enfance fêtera ses dix ans en septembre, sur le thème de la fête foraine.

À la rentrée 2019, le délai d'inscription en périscolaire est modifié, avec possibilité d'inscrire ou de désinscrire deux jours avant la date de présence prévue. Le BB marché et la bourse aux jouets auront lieu en octobre-novembre, salle de la Prairie.

La maison de l'enfance pense également à développer des actions avec des partenaires, dans le cadre du plan mercredi, en assurant notamment la décoration du restaurant scolaire avec des travaux des enfants.

ouest france

6 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

La buvette du stade de football sera reconstruite

En concertation avec le club de football et face aux interventions récurrentes (infiltrations, problèmes électriques...) sur ce bâtiment vétuste, le conseil a acté la démolition et la reconstruction de la buvette du stade. 60 000 € ont été budgétés à cet effet.

« **Nous nous orientons vers un bâtiment similaire à celui de la gare avec structure métallique et bardage bois** », précise Pascal Danieau, conseiller délégué aux travaux. Il sera monopente et édifié à l'emplacement de la buvette actuelle. Les premiers devis sont arrivés, « **on en attend encore pour la structure** ».

Le permis de construire sera déposé prochainement et les travaux pourraient débuter après le tournoi Carisport – en accord avec les dirigeants du club – pour une livraison au premier trimestre 2020.

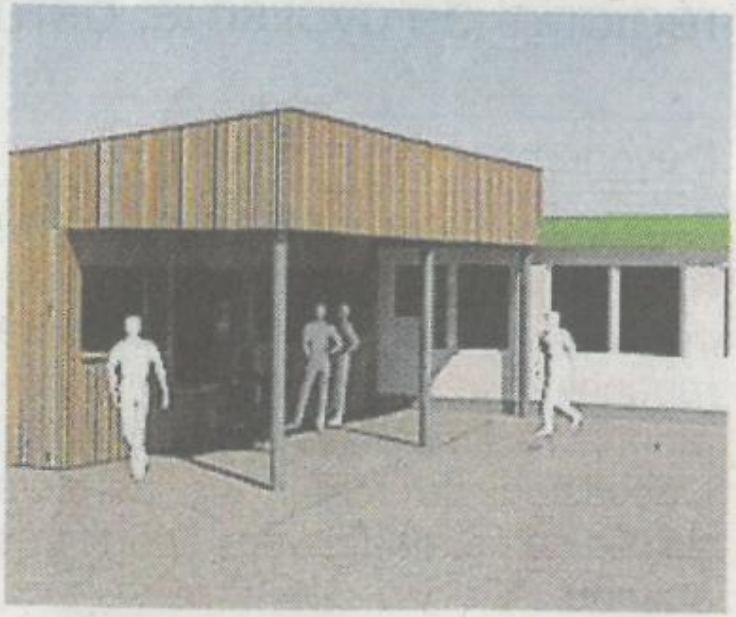

Le projet bar au stade de football avec bardage bois pour une harmonie avec le bâtiment de la gare. | CRÉDIT PHOTO : DR

ouest france

7 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Cohérence territoriale : les impacts dans la commune

La révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) a démarré en 2017 et s'achèvera fin 2019. Les élus ont, pour l'heure, adopté les prévisions proposées par l'Agglomération, dans l'attente de sa validation par l'État.

Concernant le développement économique et artisanal, Saint-Léger-sous-Cholet fait partie d'une zone appelée Centralité relais. On y prévoit, pour l'artisanat, de développer une offre attractive tout en limitant la consommation foncière (agrandissement possible de bâtiments pour les artisans installés dans les hameaux, extension limitée à 50 %).

Sur le plan commercial, on privilégie redynamisation et réinstallation de commerces en centre bourg. Concernant l'habitat en zone urbaine, les possibilités de constructions neuves et de réhabilitation concernent environ 63 logements. Soit un potentiel de constructions neuves de 20 % en centre urbain. « **Ce sera difficile pour la commune** », assurent les élus.

Les objectifs de constructions neuves sont arrêtés à 17 logements par an avec une densité imposée de 18 logements à l'hectare. Les parcelles ne pourront alors excéder de 300 à 400 m². Des possibilités existent aussi en extension du bourg, notamment le long de la rue du Pontreau.

Le plan local d'urbanisme prévoit également des zones à urbaniser près de la salle des fêtes et après le rond-point sur la route du May. Pas de construction neuve dans les écarts et les lieux-dits (sauf pour les agriculteurs) puisqu'il n'y a pas de hameau identifié à Saint-Léger. Les extentions, les annexes (de taille limitée), abris de jardin et piscine sont toutefois possibles.

Sur le plan environnemental, deux zones sont à protéger et préserver : les corridors bleu portant sur les zones avec ruisseaux (on ne fait pas n'importe quoi à proximité), et les trames vertes dont le travail est plus fondé sur la protection des haies (forte densité permettant le transfert des animaux, la nidification, etc.) et les zones agricoles.

ouest france

7 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

La rénovation de l'éclairage se poursuit

Dans le cadre de son programme de rénovation de l'éclairage public, la commune poursuit ses travaux de remplacement des ballons fluo pour un éclairage moins énergivore. Au total, 45 mats et lanternes seront ainsi remplacés : 16, rue des Hameaux, 10, rue de l'Étoile, 7, allée des bois, et 12, rue des Capucines. Une armoire de commande obsolète sera supprimée impasse de l'Étang avec la pose d'une liaison rue des Acacias. Un mat et une lanterne seront également reposés dans le passage vers l'école publique. Coût total : 56 138 €, dont 50 % pris en charge par le syndicat d'énergie du Maine-et-Loire, soit un reste à charge pour la commune d'un peu plus de 28 000 € (budgétés en mars dernier).

ouest france

8 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Personnel communal : deux agents recrutés

Deux agents aux services techniques ont été recrutés. L'un sera en charge des bâtiments, le titulaire partant à la retraite le 1er juillet. L'autre poste est plus spécifique aux espaces verts, après la démission d'un titulaire à la mi-mai. Deux postes au restaurant scolaire seront, par ailleurs, promus aux grades de technicien et agent de maîtrise, à compter du 1er juillet.

ouest france

8 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Éclairage renforcé pour sécuriser un passage piéton

Afin de sécuriser le passage piéton de la rue d'Anjou au niveau de la rue des Dames, il a été décidé de remplacer les trois lanternes existantes par un éclairage augmenté de 50 %.

Coût total : 2 108 €, dont 25 % pris en charge par le syndicat d'énergie de Maine-et-Loire (SIEML), soit 1 581 € à la charge de la commune.

ouest france

8 mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une nouvelle buvette pour le terrain de foot

Les élus se sont réunis en conseil municipal, vendredi.

Éclairage public. *« À l'occasion du programme de renouvellement des ballons fluo, il est prévu de remplacer 45 mâts et lanternes par des lampes Leds. Les rues des Hameaux, de l'Étoile, des Capucines et l'allée des Bois sont concernées »*, indique Dominique Cousin, conseiller délégué réseaux et énergies. La pose d'un mât et d'une lanterne, dans le passage vers l'école publique, et la suppression d'une armoire de commande, impasse de l'Étang, sont également au programme. Le coût est de 56 138 €. En prenant en considération le fonds de participation à concurrence, de 50 % du coût global, par le SIEML (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire), il restera à la charge de la commune un montant de 28 069 €.

Passage piéton. Pour sécuriser le passage piéton de la rue d'Anjou, au niveau de la rue des Dames, le conseil valide des travaux de renforcement de l'éclairage, pour 2 108 €, pris en charge à hauteur de 25 % par le SIEML. La commune devra régler 1 581 €.

Personnel communal. Le conseil adopte la décision de la commission administrative pour nommer, à compter du 1er juillet, le responsable du restaurant scolaire au grade de technicien, et son adjointe à celui d'agent de maîtrise. *« Il est important de reconnaître le très bon travail qu'ils effectuent »*, souligne le maire, Jean-Paul Olivarès.

Buvette. Le conseil municipal consacrera 66 000 € pour la démolition et reconstruction de la buvette des terrains de football. *« Le bâtiment communal actuel est vétuste et nécessite de fréquentes réparations »*, précise Pascal Danieau, conseiller délégué au patrimoine communal. Retenu par la municipalité, le cabinet Profil Architecte (DMT) a établi les plans. La nouvelle structure sera rebâtie sur l'emplacement de l'ancienne. *« Nous allons privilégier une construction à ossature métallique avec un bardage bois »*, ajoute Pascal Danieau. La construction pourrait être fonctionnelle en fin de premier trimestre 2020.

Maison de l'enfance. Le cabinet d'architecte INSO vient de rendre un avant-projet définitif pour l'extension du bâtiment. *« Le bureau de contrôle a trouvé une solution technique pour respecter le choix que nous avions fait d'une structure bois »*, informe Pascal Deniau.

Nouveaux habitants. L'accueil des nouveaux Saint-Légeois aura lieu le 15 juin à 11 h à la mairie. *« La municipalité sera très heureuse d'accueillir les Saint-Légeois installés dans la commune depuis le 1er septembre 2018, ainsi que les familles qui ont eu le bonheur d'agrandir leur foyer avec l'arrivée d'un nouveau-né depuis cette même date »*, confie Jean-Pierre Joselon, premier adjoint.

Favoriser l'installation de petits commerces

Vendredi, le conseil municipal a également émis un avis favorable sur la révision du Schéma de cohésion territoriale (SCoT) de l'Agglomération du Choletais (AdC), arrêtée par le conseil de communauté le 18 février.

Économie. La commune de Saint-Léger s'inscrit dans la zone intermédiaire appelée « pôle centralité relais ». *« L'idée est de développer une offre attractive pour les artisans tout en limitant la consommation foncière »*, détaille Jean-Robert Tignon, adjoint chargé du cadre de vie. Les artisans installés dans les hameaux auront la possibilité d'agrandir leurs bâtiments dans la limite d'une extension ne dépassant pas les 50 % de l'existant.

Commerce. La mise en place de conditions favorables pour l'installation de petits commerces en centre bourg est prévue.

Logement. Les objectifs de construction, entre 2019 et 2034, sont les suivants : 17 logements par an, soit 255 au total, 20 % devant être réalisés dans l'enveloppe urbaine, et 80 % en extension urbaine, avec une densité moyenne de 18 constructions à l'hectare, sans consommer plus de 11 hectares. *« Nous allons avoir quelques soucis pour respecter le quota de nouveaux logements en milieu urbain. Par ailleurs, il ne faut plus s'attendre à voir des constructions sur plus de 400 m² de terrain »*, relate Jean-Robert Tignon. Un travail devra être réalisé au niveau du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) pour valider le positionnement des secteurs d'extension à vocation d'habitat.

Environnement. Deux zones sont à protéger et à préserver : la trame bleue, qui porte sur les ruisseaux et leurs abords, et la trame verte, qui concerne la protection des haies et des zones agricoles.

La dernière échéance sera l'approbation du SCoT, prévue en décembre 2019. *« Il ne serait pas surprenant que l'État intervienne d'ici là »*, souligne Jean-Paul Olivarès.

Le Courrier de l'ouest

8 mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

« Mon rêve : jouer avec ma fille »

A 52 ans, la basketteuse Carole Guibert a toujours la même détermination.

En entrant sur le parquet de la salle de basket de Saint-Laurent-de-la-Plaine, samedi prochain, la Saint-Légeoise Carole Guibert, 52 ans, sera, comme toujours, bien déterminée à donner le meilleur d'elle-même pour permettre à l'équipe des seniors 2 filles de l'ESSL de tenter d'accéder à la finale du Challenge de l'Anjou.

La basketteuse a commencé la pratique de son sport favori à l'âge 6 ans à Yzernay. A 16 ans, elle évolue en seniors avec l'équipe yzernoise. L'expérience ne durera que trois ans. *« Dans un premier temps, j'ai souhaité privilégier mes études. Ensuite, j'ai consacré du temps à mes enfants. »* Devenue Saint-Légeoise, elle reprend sa passion en 1998 au sein de l'équipe loisirs de l'ESSL basket.

> « J'ai eu la chance de participer aux entraînements de Sarah Jollivet »

Remarquée pour ses aptitudes à la pratique de la discipline, elle est sollicitée quelques années plus tard pour jouer avec l'équipe 1 féminine de l'ESSL qui joue, à l'époque, au plus haut niveau départemental. *« J'ai accepté la proposition. Je connaissais bien les filles et j'appréciais l'ambiance qui régnait au sein de l'équipe. Je n'ai jamais regretté ce choix. J'ai eu la chance de participer aux entraînements de Sarah Jollivet. Elle était exigeante et cela me convenait parfaitement. J'ai beaucoup appris et elle m'a vraiment donné une nouvelle motivation. »*

Carole Guibert : « Mon rêve est de pouvoir jouer avec elle dans la même équipe. Je ne sais pas s'il se réalisera, mais depuis cette année nous avons un entraînement en commun tous les mardis. Ce n'est que du bonheur ».

Après un long séjour en équipe 1, Carole Guibert continue, toujours avec le même enthousiasme communicatif, d'apporter sa contribution à l'équipe 2. Elle suit également de près le parcours de sa fille Elisa, 15 ans, qui joue en U18 à l'ESSL. *« Mon rêve est de pouvoir jouer avec elle dans la même équipe. Je ne sais pas s'il se réalisera, mais depuis cette année, nous avons un entraînement en commun tous les mardis. Ce n'est que du bonheur. »*

Carole Guibert a été membre du bureau de l'ESSL. Depuis quelques années, elle apporte son concours au coaching. Elle n'hésite pas à donner de son temps pour le club.

Dernière étape pour une place en finale

Le basket féminin tire l'ESSL basket vers le haut. Les résultats de l'équipe seniors 2 filles s'inscrivent dans cette logique. Après s'être assurées la montée en DF2 pour la saison 2019-2020, elles vont aborder les demi-finales du Challenge de l'Anjou samedi. A Saint-Laurent-de-la-Plaine, à 15 heures, elles seront opposées à leurs homologues de l'USPP basket La Poitevinière-Le Pin. Le parcours des deux équipes est assez proche. Les adversaires des Saint-Légeoises occupent la première place de la poule A de DF3 avec une défaite. L'ESSL est deuxième de la poule B et compte deux défaites.

« On peut dire que les chances sont égales. L'équipe qui saura le mieux gérer ses émotions aura de grandes chances de s'ouvrir les portes de la finale », confie l'entraîneur Florian Philippe qui met en exergue l'assiduité des joueuses aux deux entraînements hebdomadaires. Il ajoute : *« le bon état d'esprit et la parfaite cohésion qui règnent au sein du groupe ne sont pas étrangers aux bons résultats de la saison »*.

Les joueuses saint-légeoises comptent sur la présence d'une grosse cohorte de supporters pour les encourager.

Après s'être assurées la montée en DF2 pour la saison 2019-2020, les seniors 2 filles vont aborder les demi-finales du Challenge de l'Anjou samedi.

Le Courrier de l'ouest

9 Mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une médaille d'or du mérite national

Depuis quelques années, les Associations d'anciens combattants de La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet se réunissent pour organiser les cérémonies commémoratives.

Celle du 8 Mai s'est déroulée à Saint-Léger en présence des maires des trois communes et d'une assistance nombreuse. « *Il y a bien longtemps que je n'avais vu autant de monde assister à une commémoration du 8 Mai* », remarque le président de l'Union nationale des combattants (UNC) locale, Gabriel Chiron, heureux de noter, parmi l'assistance, la présence des jeunes élus du conseil municipal des enfants. « *C'est une excellente chose de voir les jeunes sensibilisés au devoir de mémoire* », commente-t-il.

Après la lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, et le traditionnel dépôt de gerbes, le Christophorien André Hullin, a reçu la médaille d'or du mérite national de l'UNC.

André Hullin, premier porte-drapeau en partant de la droite.

ouest france

10 Mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Cérémonies du 8 Mai : un décoré de Saint-Christophe

Élus, bureaux des Anciens combattants des trois communes et quelques membres du conseil municipal des enfants lors des cérémonies du 8 Mai. À droite (avec un drapeau), André Hullin, de Saint-Christophe-du-Bois, décoré de la médaille d'or du mérite de l'Union nationale des combattants. | CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis le regroupement des sections d'anciens combattants de Saint-Christophe-du-Bois, La Séguinière et Saint-Léger-sous-Cholet pour les commémorations, les cérémonies se déroulent alternativement dans chaque commune. Mercredi, c'était au tour de Saint-Léger-sous-Cholet d'accueillir les cérémonies du 8 Mai.

André Hullin, 80 ans, adhérent à Saint-Christophe-du-Brois, y a reçu la médaille d'or du mérite de l'union nationale des combattants. Une manifestation fort suivie. **« J'avais rarement vu autant de monde »**, a déclaré le président Saint-Légeois Gabriel Chiron.

Il a également apprécié la participation des jeunes élus du conseil municipal des enfants, présents pour la première fois : **« Le devoir de mémoire est assuré. »**

ouest france

14 mai 2019

Quand le handicap s'illustre de mots et d'images

Saint-Léger-sous-Cholet — Samedi matin, le forum organisé par le conseil municipal des enfants, salle des sports, a connu une belle affluence. Diverses animations ont fait passer des messages.

Solidarités

« Les gens n'ont pas été qu'observateurs. Ils ont aussi été acteurs et se sont testés aux divers ateliers. C'était le but recherché : permettre aux gens de se mettre en situation », rapporte Jean-Luc Hamard, l'un des adultes encadrant le conseil municipal des enfants (CME).

C'était samedi matin, salle des sports, à l'occasion du forum organisé par le CME. Une douzaine de stands consacrés à divers handicaps ont permis à un large public d'en savoir plus sur les difficultés vécues au quotidien par les personnes concernées. **« Ce forum prouve qu'on est capable de vivre ensemble avec nos différences »,** résume l'élu.

Une saynète évocatrice

Et, de fait, le regard change dès qu'on apporte des réponses aux questionnements. **« C'est une autre perception du handicap »,** assure Mélanie. Des propos partagés par nombre de visiteurs. **« C'est une bonne idée. Ça permet de mettre en avant l'ouverture d'esprit des enfants, qui s'investissent pour montrer des choses que les gens ne connaissent pas ou peu »,** témoigne encore Olivier.

Anne-Lise, ergothérapeute, y voit quant à elle **« une large sensibilisation. Ça me permet d'expliquer mon travail à mes enfants ».** Outre les stands permettant d'en apprendre plus et de se confronter directement aux difficultés, par exemple pour se mouvoir en fauteuil roulant, la prestation des élèves de CM1 de l'école des Bois a aussi été fort applaudie.

Les écoliers ont interprété une saynète tirée de l'album *4 petits coins de rien du tout*, qu'ils ont choisi de mettre en scène. La difficulté mise en avant ici est, pour Petit carré, qui ne sera jamais rond, d'entrer par une porte ronde. Jusqu'à ce que tous comprennent que ce n'est pas lui qui doit changer, mais l'entrée qui doit être modifiée.

Et les enfants de conclure par une maxime de leur cru : **« Ce n'est pas toujours à la personne handicapée de changer, mais c'est aux autres de s'adapter ! »** Un travail très imagé, mais parlant. Une autre facette du forum.

« Petit carré » est triste parce qu'il ne peut entrer par la porte ronde. Il se tord, se plie... Jusqu'à ce qu'il soit décidé de modifier la porte pour lui faciliter le passage... | Crédit photo : Ouest-France

Le handi basket en fauteuil. « Au début, les enfants prennent ça pour un jeu, mais ils ont vite conscience des difficultés. » | Crédit photo : Ouest-France

ouest france

14 mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Handicap : réussite du forum de sensibilisation

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants (CME), aidés par les élus référents du conseil municipal, peuvent être fiers du succès qu'a connu le forum handicap, samedi. Le public a afflué à la salle de sport, toute la matinée.

« Les jeunes souhaitent montrer à un large public que, même avec une différence, on peut accomplir de belles choses et être heureux » a confié Magalie Tignon, conseillère déléguée au CME, samedi en ouvrant le forum Handicap. Beaucoup d'associations de soutien aux personnes en situation de handicap avaient aménagé un stand. La municipalité proposait aux visiteurs de coucher sur un cahier les améliorations qu'ils souhaitent voir apporter dans la commune pour favoriser l'accessibilité. La section basket fauteuil du Saint-Herblain basket-club est venue avec une dizaine de fauteuils adaptés à la pratique de la discipline. Nombreux sont les jeunes qui les ont testés pour se mettre en situation. *« La sensibilisation au handicap passe par des images ludiques. Il ne s'agit pas de s'apitoyer, il faut s'amuser. Lors des matchs, au bout de 5 minutes, le public ne s'aperçoit même plus de la présence des fauteuils tellement il est conquis par le jeu »*, confie un responsable du club. Au stand du tir à l'arc, le Jallaisien Thierry Joussaume, champion de France handisport à plusieurs reprises et 9e au championnat d'Europe en 2018, a permis au public de devenir archer d'un jour. L'assistance a longuement applaudi les saynètes interprétées par les élèves de CM1 de l'école des Bois, à partir de l'album « Quatre petits coins de rien du tout ».

La section basket fauteuil du Saint-Herblain basket-club est venue avec une dizaine de fauteuils adaptés à la pratique de la discipline. Nombreux sont les jeunes qui les ont testés pour se mettre en situation.

« Le public ne s'est pas contenté d'être observateur, il a également été acteur en se mettant dans la situation de personnes handicapées aux différents stands. Les jeunes organisateurs ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé », se réjouit Jean-Luc Hamard, conseiller municipal membre de la commission CME.

Le Courrier de l'ouest

14 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Patrimoine communal : les dégâts facturés

La commune demande réparation en cas de vol ou de dégradations des biens communaux, lorsque les auteurs sont connus. C'est le cas de la pollution occasionnée dans l'étang municipal en début d'année. L'auteur, identifié, devra régler la facture.

Maison de l'enfance : le projet d'extension peaufiné

La municipalité continue de travailler sur le projet d'extension de la maison de l'enfance, destiné à l'accueil périscolaire, en partenariat avec l'Association enfance loisirs animation (Aela) et l'agence d'architectes Inso. Le permis de construire sera prochainement déposé.

L'avant-projet définitif a été présenté à l'ensemble du conseil municipal. Une solution a été trouvée pour une structure bois, **« ce que nous avions tous souhaité »**, précise le maire Jean-Paul Olivarès. Des puits de lumière sont prévus sur le toit.

Par ailleurs, des marquages au sol supplémentaires sont prévus rue de la Vendée. Notamment deux arrêts minute devant la pharmacie et la boulangerie.

Le Courrier de l'ouest

15 mai 2019

Joseph et Marie-Thérèse Bizon ont réuni leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants dimanche.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Marie-Thérèse et Joseph, 70 ans ensemble

Marie-Thérèse et Joseph Bizon ont fêté leurs noces de platine en famille, dimanche.

Joseph Bizon est né au Pas Mortagnais, à Saint-Léger-sous-Cholet, le 22 mars 1925. Son épouse Marie-Thérèse Baumard est venue au monde le 25 juillet 1927 à la Ragottière au May-sur-Evre. Tous deux se sont mariés le 10 mai 1949 dans l'église du May-sur-Evre. Dimanche, 70 ans et deux jours plus tard, ils ont fêté leurs noces de platine entourés de leurs trois enfants (trois sont malheureusement disparus), dix petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants,

Exploitant agricole au Pas Mortagnais jusqu'en 1990, dont les dix dernières années en GAEC avec son fils Denis, Joseph Bizon a privilégié l'élevage de vaches laitières. *« J'ai connu les belles années de l'agriculture »*. Son épouse, outre son intérêt pour les fleurs, avait une passion pour le tricot. Elle aimait la faire partager, gracieusement, lors de réunions au sein de l'association familiale saint-légeoise créée en 1966. Une fois à la retraite, le couple a occupé la maison qu'il avait fait construire à la ferme. L'agriculteur, passionné de jardinage, était aux petits soins pour ses plantations, parmi lesquelles il bichonnait les cucurbitacées. *« A l'occasion d'un concours, j'ai remporté le premier prix de la plus grosse citrouille. Elle pesait 70 kg. Elle a été exposée à la Fête des boudins »*.

Depuis 2016, Joseph et Marie-Thérèse Bizon sont installés à la résidence de l'Evre au May-sur-Evre. La direction a accepté de faire aménager un balcon à la fenêtre de leur appartement. *« Cela me permet d'entretenir mes talents de jardinier. J'ai également demandé la possibilité d'avoir des animaux de basse-cour. C'est loin d'être gagné »*, s'amuse Joseph Bizon. Pour marquer ses 70 ans de vie commune, le couple a réuni sa famille à la salle paroissiale du 32 rue Saint-Louis au May-sur-Evre. Un lieu qui a rappelé bien des souvenirs à Marie-Thérèse Bizon puisqu'elle y a effectué sa scolarité, quelques décennies plus tôt.

Le Courrier de l'ouest

15 mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Un mariage en platine pour les époux Bizon

Entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, les époux Bizon ont fêté leurs 70 ans de mariage au May-sur-Èvre, dans une ancienne salle de classe fréquentée par Marie-Thérèse quand elle était enfant. | CRÉDIT PHOTO : O.-F.

Des noces de platine, soit 70 ans de mariage, c'est ce qui a réuni la famille Bizon, dimanche, autour de Marie-Thérèse et Joseph. Le 10 mai 1949, Joseph Bizon, né le 22 mars 1925 à Saint-Léger-sous-Cholet, a épousé Marie-Thérèse Baumard, née au May-sur-Èvre le 25 juillet 1927. Ce même jour, Marie Bizon et René Baumard, sœur et frère des mariés du jour, convolaient également en justes noces !

La grande famille Bizon a fêté dignement cet anniversaire, dans les locaux même où Marie-Thérèse était allée à l'école ! Exploitant agricole au Pas-Mortagnais, à Saint-Léger, jusqu'à la retraite, en 1990, le couple a eu six enfants (trois sont décédés). Dix petits-enfants et dix-sept arrière-petits-enfants ont suivi.

Pensionnaires à la résidence de l'Èvre, au May, ils sont investis dans la vie de l'établissement. Passionnés par le jardinage, les nonagénaires y ont aménagé leur balcon pour grattouiller la terre. **« On s'estime heureux. Beaucoup aimeraient vivre ce qu'on vit »**, rapporte le couple d'anciens agriculteurs. Ils ont connu les premières stabulations, les débuts de l'ensilage et des coopératives de matériels. **« C'était les bonnes années, jusqu'en 2000 ! »**

ouest france

16 Mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les écoliers au terminus du voyage lecture

Les élèves de chaque classe ont mis en scène leur livre préféré, jeudi à la salle de la Paririe.

La dernière étape du voyage lecture « De la tête aux pieds », organisé par le réseau des bibliothèques du Choletais en partenariat avec les écoles primaires participantes du Choletais, a eu lieu à la salle de la Prairie, jeudi. Les élèves de petite et moyenne sections de l'école privée Saint-Charles de Saint-Léger et ceux de petite, moyenne et grande sections de l'école publique Jean-Moulin du May-sur-Evre s'y sont retrouvés pour mettre en scène le livre préféré de chaque classe.

Parmi les dix livres sélectionnés dans le cadre du voyage, les écoliers saint-légeois ont porté leur choix sur « Docteur Lolotte » de Clothilde Delacroix. La préférence de leurs homologues maytais est allée à « L'Orage » de Frédéric Stehr et « A la douche ! » d'Emile Jadoul. Sous l'œil attentif de leurs enseignantes, Claire Copin et Joëlle Seguy pour l'école Jean-Moulin et Béatrice Ledan pour l'école Saint-Charles, les écoliers ont donné une agréable prestation. *« Céline et Marion, bibliothécaires à la médiathèque Jean-Chamard de Cholet, ont su proposer une présentation ludique des livres sélectionnés, qui a séduit les enfants. Ils ont éprouvé beaucoup de plaisir à emporter les livres le soir pour en partager la lecture avec leurs parents. L'objectif d'établir des liens entre l'école, la bibliothèque et les parents est pleinement atteint »*, confie Béatrice Ledan, enseignante à l'école Saint-Charles.

Le Courrier de l'ouest

18 Mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Employé communal, il part à l'aventure

Vendredi, le maire, Jean-Paul Olivarès, a proposé un moment convivial pour marquer le départ de Benjamin Colonnier, agent d'entretien au service des espaces verts de la commune.

Titulaire d'un bac pro aménagements paysagers, Benjamin Colonnier, 23 ans, a travaillé pour les collectivités de Basse-Goulaine (44), Argenton-les-Vallées (79) et Maulévrier avant d'arriver dans celle de Saint-Léger en octobre 2017. Il est titularisé un an plus tard.

Moins d'un an après, son goût pour l'aventure l'incite à partir pour l'Australie. *« J'éprouve l'envie de découvrir une autre culture et des paysages nouveaux. Dans un premier temps, je pars essentiellement pour voyager pendant une année. Je travaillerai occasionnellement pour subvenir à mes besoins. Si affinité, je ne m'interdis pas de rester beaucoup plus longtemps »*, explique Benjamin Colonnier.

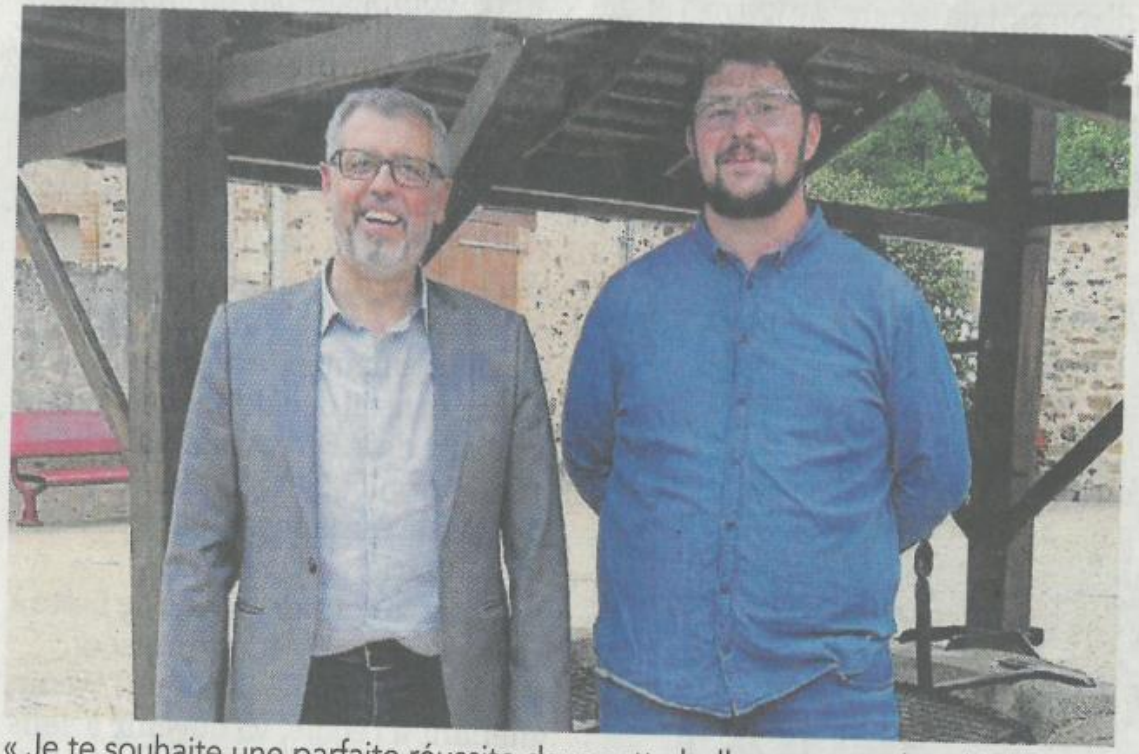

« Je te souhaite une parfaite réussite dans cette belle aventure dans l'hémisphère sud », confie Jean-Paul Olivarès, à gauche, à Benjamin Colonnier, à droite.

« J'espère que ton bail australien sera plus long que celui passé en notre compagnie. Je te souhaite une parfaite réussite dans cette belle aventure dans l'hémisphère sud », confie Jean-Paul Olivarès.

Le Courrier de l'ouest

20 Mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le retour du volley au féminin

L'ESSL volley dispose de nouveau, depuis l'an dernier, d'une équipe féminine qui sera engagée au niveau régional à la rentrée.

Evoluant au niveau régional sans discontinuer depuis 22 ans, l'ESSL volley a de nouveau vécu une belle saison. Bien décidé à continuer sur sa lancée, le club privilégie la formation des jeunes et redonne vie à la section féminine.

« On ne se maintient pas aussi longtemps à ce niveau par hasard », lance le président Jean-Etienne Tignon, qui savoure la belle troisième place de l'équipe senior 1 des garçons en R2. *« Nos performances régulières nous ont valu de nous voir confier, par la ligue, l'organisation des barrages d'accession en prénationale le 27 avril dernier. Même si ceux-ci ne nous ont pas permis d'obtenir la montée, le bilan de l'année est positif »*. L'équipe 2 n'est pas en reste. Composée de jeunes joueurs (16-20 ans), elle termine à la première place de sa poule de division 1 départementale.

L'équipe des minimes filles qui évoluera en région, en 2019-2020, avec son coach Quentin Tignon.

Une ou deux équipes de filles et une école de volley

Si à son origine, en 1967, le club était essentiellement composé de volleyeuses, les équipes féminines avaient disparu depuis une quinzaine d'années. Ce n'est plus le cas depuis l'an dernier. *« Trois copines ont eu envie de faire revivre le volley au féminin. Elles ont su motiver leur entourage. Cela nous a permis d'engager une équipe de minimes filles en départemental »*, se réjouit le président. Devant les bons résultats, de nouvelles joueuses sont arrivées. *« Nous allons les engager en région cette année. S'il y a de nouvelles vocations, nous pourrions également envisager une deuxième équipe en départementale »* ajoute le président, qui associe à ce renouveau la qualité du travail de l'entraîneur Eric Vaschalde.

Le club saint-légeois possède également une école de volley qui regroupe sept jeunes entre sept et dix ans. La particularité est que l'on peut s'y inscrire même en pratiquant un autre sport. Le club organise un tournoi 3 x 3 en plein air dimanche 16 juin à partir de 10 h. Il est ouvert aux licenciés et non licenciés.

Contact au 07 68 18 72 80
ou jean.mag.tignon@sfr.fr

Le Courrier de l'ouest

21 Mai 2019

Saint-Léger-sous-Cholet

Benjamin passe des espaces verts aux antipodes

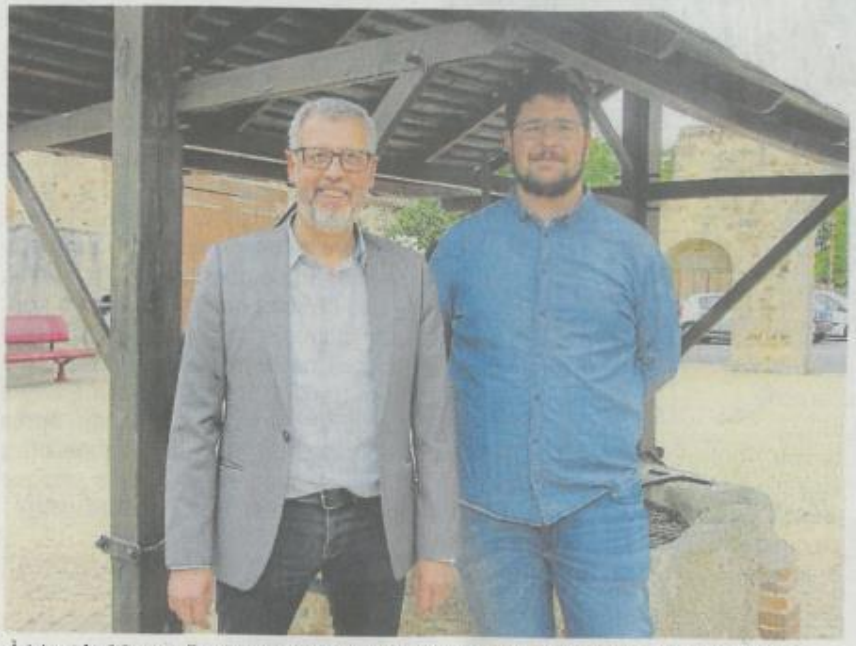

À bientôt 23 ans, Benjamin Colonier quitte le service communal des espaces verts, pour tenter l'aventure en Australie. Le maire Jean-Paul Olivarès lui a souhaité bon voyage.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Après les espaces verts de Saint-Léger, où il travaille depuis près de deux ans au sein des services techniques, Benjamin Colonier va défier de nouveaux et larges espaces... en Australie.

« Je pars pour un an, pour l'instant. Mon hébergement en auberge de jeunesse est assuré la première semaine. Après, c'est l'aventure », témoigne le globe-trotteur.

Il envisage de travailler sur place pour subvenir à ses besoins, mais c'est avant tout l'appel du voyage qui motive sa décision. Ce sera son premier grand périple.

Il avait déjà apprécié de partir trois semaines en stage, en Écosse, durant sa formation à la maison familiale de Mauléon (Deux-Sèvres), en bac pro espaces verts. Du coup, il a décidé de faire le grand saut.

Plusieurs expériences professionnelles dans des collectivités (Basse-Goulaine, Maulévrier, Argentan-les-Vallées, etc.) ont marqué son parcours professionnel. C'est cependant à Saint-Léger qu'il a effectué sa plus longue période d'activité.

Il en garde d'excellents souvenirs, et **« a apprécié de faire plus de tâches polyvalentes »**.

Au cours d'une petite manifestation marquant son départ, le maire Jean-Paul Olivarès lui a souhaité **« un long bail australien et une belle aventure dans l'hémisphère sud »**.

ouest france

21 Mai 2019

Au volley-ball, les féminines sont de retour

Saint-Léger-sous-Cholet — Il n'y avait plus de joueuses au club depuis 15 ans. L'arrivée de jeunes a permis de monter une équipe minimes, il y a deux ans. Elle sera en Régionale la saison prochaine.

L'histoire

Dans les années 1970, l'Entente sportive saint-légeoise (ESSL) volley était un club féminin. Absentes du club depuis une quinzaine d'années, les filles ont fait leur retour au club, il y a deux ans. **« C'est parti avec deux ou trois copines au départ. Aujourd'hui, elles sont neuf »**, explique, ravi, le président Jean-Étienne Tignon.

Une équipe minimes a alors été constituée. **« Nous les engageons en minimes six contre six, en Régionale, la saison prochaine, sur un grand terrain. Et nous espérons continuer sur cette lancée. Avec de nouvelles inscriptions, il serait possible d'engager deux équipes en Départementale »**, souligne le président.

Maintenir un certain niveau

Cette année, l'ESSL comptait deux équipes en quatre contre quatre, qui jouaient en Départementale minimes. Au départ, les membres du club se chargeaient de leur entraînement. Mais, depuis l'arrivée d'Éric Vaschalde, disposant du brevet d'État de volley-ball, **« elles ont beaucoup progressé. C'est un super entraîneur qui passe bien auprès des jeunes. Il est pédagogue »**. Cet éducateur sportif de Cholet, qui a joué en Nationale 3, leur apporte de nombreuses connaissances techniques.

De leur côté, les garçons ont également obtenu de bons résultats cette saison. L'équipe en Départementale 1, essentiellement constituée de jeunes de 16 à 20 ans, finit première du championnat. Elle aurait pu monter en Régionale, si le club n'avait pas déjà eu une équipe en Régionale 2.

Cette dernière a également effectué **« un très beau parcours, et termine troisième de son championnat »**, relève Jean-Étienne Tignon. Des performances qui s'inscrivent dans la durée, et ont permis au club d'être retenu par la Ligue pour l'organisation du tournoi qualificatif de montée en Prénationale. **« Le niveau était très relevé cette année,** assure le président, qui rappelle que **le club a joué 22 ans en Régionale, et deux saisons au plus haut niveau, en Prénationale. C'est quand même une preuve de régularité. »**

Un point qui lui est cher : **« Il est important de maintenir un certain niveau. »** Pour cela, Jean-Étienne Tignon mise sur les jeunes. Le club compte au total une quarantaine de licenciés, dont sept poussins en école de volley. Une formule qui permet à des enfants engagés dans un autre sport de venir participer, au travers des plateaux d'initiation. Le club les prend en charge, y compris la licence.

Dimanche 16 juin, à partir de 10 h, tournoi loisir local sur herbe, pour tous (licenciés et non-licenciés), en trois contre trois. **Contact :** 07 68 18 72 80, ou par courriel à : jean.mag.tignon@sfr.fr

Les minimes filles sont coachées par Quentin Tignon.

Crédit photo : Ouest-France

ouest france

26 Mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le plaisir de jouer devant les camarades d'école

Les Troubadours ont interprété « L'Examen », une pièce au cours de laquelle des petites élèves sorcières passent un examen oral devant un jury de méchantes examinatrices…

Après le succès rencontré par la troupe théâtrale des « Fous du Roy », lors de la prestation annuelle au Puy-Saint-Bonnet en début de mois, les jeunes acteurs du groupe des Troubadours (7-8 ans) et des Ménestrels (9-10 ans) ont donné vendredi une représentation devant leurs camarades de l'école publique des Bois et de l'école privée Saint-Charles.

« Les jeunes répètent toutes les semaines depuis janvier. Il est sans doute un peu frustrant pour eux de ne monter sur scène qu'une seule fois lors de notre spectacle annuel. Le fait de se produire devant leurs copains leur donne une occasion de montrer l'étendue des compétences acquises lors des répétitions », confie Jean-Luc Aubry, trésorier de la troupe. Dans un cadre pas forcément adapté au théâtre, la salle de sport de la rue de la Vendée, les jeunes Troubadours et Ménestrels ont su donner le meilleur d'eux-mêmes. Il faut dire qu'ils peuvent compter sur le soutien de leur metteur en scène, Babeth Terrien. *« Elle a sollicité un temps libre auprès de son entreprise pour pouvoir accompagner ses élèves »*, précise Laurence Vincent, la présidente de l'association qui remercie les services techniques de la commune pour le transport du matériel. Le jeune public a réservé une véritable ovation aux non moins jeunes acteurs. *« Pour beaucoup d'élèves, il s'agit d'une découverte du théâtre. Elle suscite toujours des vocations. Certains iront grossir les rangs de la troupe dès l'an prochain »*, confie Béatrice Cesbron, enseignante à l'école des Bois.

Le Courrier de l'ouest

28 Mai 2019

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

La Coopérative jeunesse service devient réalité

Lancé en octobre, le projet de Coopérative jeunesse service, porté par le centre socioculturel intercommunal Ocsigène, entre dans sa phase opérationnelle. Le recrutement est pratiquement bouclé. Les encadrants sont sur le point d'arriver.

Outre les financements publics (communes du territoire du CSI, Agglomération du Choletais, CAF, MSA et État), le centre social intercommunal Ocsigène a pu compter sur l'aide d'entreprises du secteur privé. *« Nous n'aurions pas pu aboutir sans le partenariat du Crédit Mutuel, de la Ferme de chez nous, du Crédit agricole, de la Mutuelle Choletaise, de Caravane service, de la MAIF et de Palettes Pays de la Loire »*, précise Lionel Neau, directeur du CSI.

Mardi, à l'occasion de la signature de la convention avec le Crédit Mutuel, Nicolas Groleau, directeur de l'agence locale, a dit : *« Nous retrouvons les valeurs que nous défendons au travers d'un projet local vecteur d'initiatives et de liens entre les jeunes et les entreprises »*.

Gaëlle Hamdi, membre du conseil d'administration du CSI, et Nicolas Groleau, assis. Debout, Julie Tison et Lionel Neau.

La participation des partenaires ne s'arrêtera pas au seul soutien financier. Ils interviendront également pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences dans la gestion d'un budget, l'élaboration d'un CV... Actuellement, 13 jeunes, huit garçons et cinq filles, sont en finalisation de recrutement. Ils seront encadrés par Lison Besnard et Tzaing Yaing Moua. *« Nous avons constitué un binôme complémentaire qui allie des compétences en animation et des connaissances du monde économique »*, souligne Julie Tison, référente jeunesse. Les jeunes proposeront des services de nettoyage, jardinage, entretien d'espaces verts..., pendant les mois de juillet et août, tant chez les particuliers que dans les entreprises ou les collectivités. *« Notre mission est de les accompagner tout en leur laissant une marge de manœuvre pour développer eux-mêmes leur entreprise »*, insiste Lionel Neau.

Contact : CSI Ocsigène, Tél. 02 41 56 26 10.

Le Courrier de l'ouest

31 Mai 2019

LE CHOLETAIS
LE DÉPARTEMENT

FAITS DIVERS

Sortie de route à La Séguinière : plus de peur que de mal

Un jeune automobiliste de 18 ans a fini dans le fossé sur la route du Joli Bois à La Séguinière.

Hier, au petit matin, vers 6 h 45, un jeune homme de 18 ans a perdu le contrôle de son véhicule sur la route du Joli Bois (VC2) à La Séguinière. Le conducteur, originaire de Saint-Léger-sous-Cholet, était seul à bord de son véhicule au moment de l'accident sur cette route à réputation accidentogène. L'accident a nécessité l'intervention de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et du SMUR. Le jeune homme se plaignant de douleurs à la poitrine a été transporté à l'hôpital de Cholet. Pour rappel, cette route va être refaite et élargie à partir du mois de juin 2019.

Le Courrier de l'ouest

9 Mai 2019

Centres sociaux et entreprises se rencontrent

La création de deux Coopératives jeunesse de services (CJS) dans les centres sociaux Ocsigène et Pasteur va permettre à une trentaine de jeunes de travailler cet été et de s'impliquer dans l'entreprenariat...

« Si vous voulez résumer, on peut dire que c'est une aventure collective. » Voilà, c'est ça une CJS, une aventure collective, selon les mots de Julie Piton, référente jeunesse au centre social Pasteur. Le centre du quartier Bretagne a décidé de se lancer le défi avec Ocsigène, le centre intercommunal. En clair : chacun va créer une CJS, autrement dit une coopérative, mais sur une durée éphémère, le temps d'un été, celui de 2019. Les deux structures sont en cours de constitution.

Voici les membres du comité de pilotage de la CJS, avec les représentants des centres Pasteur et Ocsigène, de la Jeune chambre économique, de Sèvre Loire Habitat, du CDP 49, de la Chambre des métiers et de la Mission locale.

Une personne, une voix, une part

En effet, une trentaine de jeunes, âgés de 16 à 24 ans, sont appelés à y travailler avec ce principe, majeur, qui fait l'ADN de la coopérative : une personne, une voix, une part. *« Les jeunes seront gestionnaires de leur entreprise »*, expliquent Lionel Neau et Mehdi Sarraj, directeur d'Ocsigène et de Pasteur. *« Ce sera une vraie entreprise avec un vrai numéro de Siret »*, souligne Julie Tison, référente jeunesse à Ocsigène. Avec tout de même une grande dimension sociale et éducative. Car le but, c'est aussi et surtout de rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise, de susciter des vocations, notamment dans le domaine de l'entreprenariat. *« Ils auront un large champ d'intervention. Ils peuvent travailler chez un particulier, pour un travail de jardinage par exemple, dans une entreprise, pour un nettoyage d'un parc outils ou auprès d'une administration, comme la CPAM, pour un travail d'archivage. On peut tout imaginer. On a envie de dire : faites-leur confiance ! »* Des entreprises ont déjà donné leur accord, certaines soutiennent même financièrement le projet, à l'image de l'Abeille, Mateloc, la MAIF, Groupama, Charrier BMW, Mutualité la Choletaise...

Un financement public-privé

Les deux CJS sont financées à *« 50-50 par les pouvoirs publics et les partenaires privés. »* Il faut bien disposer d'un petit capital de départ pour louer le matériel de travail et les véhicules, payer aussi la formation des encadrants qui accompagneront les deux coopératives. Tout est étudié. *« C'est un beau projet »*, dit Mehdi Sarraj. Un projet qui balaie un large territoire : de Cholet à Saint-Léger, en passant par Bégrolles, La Romagne, Saint-Christophe et La Séguinière.

F. R.

Contacts : 02 41 65 01 05 – 02 41 56 26 10

ouest france

16 Mai 2019

« Nous finançons les autres »

Jean-Paul Boisneau, maire de La Séguinière, s'est ému dernièrement du maintien inattendu de la Dotation de solidarité rurale (DSR) au profit des communes nouvelles.

Fabien LEDUC
fabien.leduc@courrier-ouest.com

Jean-Paul Boisneau aimerait aujourd'hui être logé à la même enseigne que les communes nouvelles Archives CO - G. BOUSSONNIÈRE

Les communes nouvelles des Mauges ont gagné à leur création en 2016 le gel pour trois ans de l'aide financière de l'État, la Dotation globale de fonctionnement (DGF), tandis que les autres communes, comme celles de l'Agglomération du Choletais (AdC), voient la leur fondre comme neige au soleil. *« Finalement, il y a une 4e année. C'est dérangeant. C'est comme si vous aviez un gâteau pour huit amis et qu'un 9e s'invitait. Il faut donc recouper le gâteau pour neuf et non plus huit »*, fustige Jean-Paul Boisneau, maire de La Séguinière et également vice-président en charge des finances à l'AdC.

Concrètement, alors que La Séguinière et ses 4 092 administrés touchaient davantage de DGS par habitant en 2015 que la communauté de communes du canton de Saint-Florent-le-Vieil, devenue en 2016 commune nouvelle de Mauges-sur-Loire (18 366 habitants), la commune choletaise ne perçoit en 2019 plus que 93 € par habitant contre 361 à Mauges-sur-Loire. Cette moyenne fond même à 68 € à Mazières-en-Mauges, commune la moins bien dotée de l'agglo choletaise.

> « Elles avaient toutes prévu une baisse »
> **JEAN-PAUL BOISNEAU.** Maire

Le gâteau de la DGF comprend notamment la Dotation de solidarité rurale (DSR) et la Dotation de solidarité urbaine (DSU). Deux dotations que les communes voisines de l'AdC, devenues « nouvelles », pouvaient cumuler durant ces trois années. Sauf que les seuils d'éligibilité à la DSR, au-delà de cette période, comprennent le nombre d'habitants. Pas de DSR pour les communes excédents 10 000 habitants, comme c'est le cas pour les six communes nouvelles. Sachant qu'à Mauges-sur-Loire, par exemple, la DSR représente environ un million d'euros sur les 6,6 millions de DGF alloués dernièrement.

« Les communes nouvelles ont eu la bonne surprise de voir leur DSR maintenue alors qu'elles avaient toutes anticipé dans leur débat d'orientation budgétaire une baisse de leurs recettes de fonctionnement de 1 à 1,5 million d'euros. Mais pour les communes comme la nôtre, la DGF baisse chaque année », peste Jean-Paul Boisneau, qui s'en est ému auprès du préfet de Maine-et-Loire. Dans sa réponse, ce dernier explique que la suppression programmée de la DSR, issue de la loi de finances pour 2018, ne concerne pas les communes nouvelles créées avant cette date, comme dans les Mauges. Même si les communes nouvelles mauges oises vont voir à leur tour leur DGF baisser chaque année, la DSR leur est donc acquise. L'élu choletais ne conteste pas le choix de ses voisins de s'être réunis en commune nouvelle, mais le financement par l'État des charges nécessaires à leur fonctionnement, comme le recrutement de cadres intermédiaires, *« ne doit pas se faire au détriment des communes comme la nôtre. L'écrêtement tous les ans de notre DGF sert actuellement à financer les autres »*.

Jean-Paul Boisneau, qui vante sa *« gestion vertueuse »*, dénonce donc *« une rupture d'égalité entre collectivités »*. Des courriers en ce sens ont été envoyés à Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des maires de France et président de sa commission finances, ainsi qu'à l'AMF 49 et François Baroin, président national de l'AMF.

Seul un recours au Tribunal administratif, voire une Question prioritaire de constitutionnalité au Conseil constitutionnel, permettraient de trancher l'iniquité pointée par le maire de La Séguinière.

Le Courrier de l'ouest

26 Mai 2019